

COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL « ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE » 09 JUIN 2017

• ORDRE DU JOUR :

- Validation du Compte Rendu de la première réunion
- Retour sur les éléments nouveaux
- Réflexion autour de Fiches Actions concrètes

• Liste des présents :

- Madame **Blandine AUMARECHAL**, Animatrice CLS du Pays
- Madame **Séverine BRISSE**, Centre Hospitalier de La Châtre
- Madame **Liliane NGENZI SUGI**, Délégation Départementale ARS 36
- Madame **Isabelle OLD**, Conseillère Municipale de la Motte-Feuilly
- Monsieur **William PETERS**, maire de Montlevic
- Monsieur **Louis SOHIER**, Conseiller Municipal d'Aigurande
- Monsieur **Pierre-Emmanuel VASLIN**, Centre Entrepreneurs Emploi, Pays de La Châtre

• Liste des excusés :

- Monsieur **Franck BAROST**, Délégation Départementale ARS 36
- Monsieur **François DAUGERON**, Maire de Ste-Sévère, Vice-Président du Pays
- Monsieur **Jean-Michel DEGAY**, Maire d'Aigurande, Vice-Président du Pays
- Monsieur **Guy GAUTRON**, Maire de Neuvy Saint-Sépulchre, Vice-Président du Pays
- Madame **Jeanne GLEMOT**, Initiative Santé Indre
- Madame **Caroline GIRAUD**, Pharmacienne à Aigurande
- Monsieur **Jean-Claude MOREAU**, Président du Conseil de Développement

➤ VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RÉUNION

Le compte rendu de la réunion du 22 mars 2017 a été validé.

➤ RETOUR SUR LES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

Lors de la précédente réunion, il avait été demandé d'apporter des précisions sur différents points :

- [La charge de travail que représentent les contraintes administratives pour les médecins généralistes](#)

Un médecin généraliste du territoire a pu nous faire un retour. Malgré deux secrétaires à son cabinet, il est obligé de consacrer une journée par weekend ainsi que plusieurs soirées par semaine à ses contraintes administratives.

- [Les spécialités et capacités de la Clinique du Manoir en Berry*](#) :

Activité de soins	Capacité
Soins de suite et de réadaptations non spécialisées	25 lits
Soins de suite et de réadaptations spécialisées <i>Affection des systèmes digestifs, métaboliques et endocrinien</i>	60 lits
Soins de suite et de réadaptations spécialisées <i>Affection de la personne âgée poly pathologique dépendante ou à risque de dépendance</i>	32 lits

**source ROR Centre Val de Loire*

(Attente de précision de la part de la clinique)

➤ RÉFLEXION AUTOUR DE FICHES ACTIONS CONCRÈTES

Le groupe de travail est revenu sur les trois objectifs généraux de l'axe « Attractivité du Territoire » définis lors de la première rencontre du 22 mars afin de dégager des pistes d'actions qui pourraient répondre aux enjeux du territoire.

- [OBJECTIF N°1: PROMOUVOIR LE TERRITOIRE](#)

Promouvoir le territoire afin d'attirer des professionnels de santé et de modérer la désertification médicale.

➔ **Piste de réflexion 1** : *Pour attirer des professionnels de santé à s'installer sur le territoire, il peut être envisagé de promouvoir le territoire du Pays de La Châtre en Berry auprès des étudiants de facultés de médecine, notamment celles de Tours et de Limoges.*

① Des démarches existantes

Le Centre Hospitalier réalise déjà de telles démarches auprès des professionnels infirmiers et aides-soignants lors de forums (forums IFSI dans l'Indre). Il se trouve que le CH de La Châtre a également

du mal à recruter des infirmières et des aides-soignantes car son offre est ciblée dans le domaine gériatrique. (→ *un travail de valorisation des professions du domaine de la gériatrie pourrait être à mettre en place et faire l'objet d'une fiche action de l'axe « Vieillesse de la Population »*)

② *Après des étudiants de médecine qui font des stages dans l'Indre*

Il faut également noter qu'un accord a été conclu entre les facultés de Tours et de Limoges pour que les étudiants indriens de la faculté de médecine de Limoges puissent réaliser leurs stages dans le département de l'Indre. Il a été constaté que la part des étudiants indriens effectuant des études de médecine est relativement faible et qu'en plus, ces étudiants ne vont pas majoritairement suivre leurs études à la faculté de Tours. (→ Possibilité d'avoir des chiffres ? + part des médecins qui ont la formation maître de stage sur le territoire [ARS]). Pour accueillir des stagiaires le problème de l'hébergement peut se poser (un foyer des jeunes travailleurs à La Châtre, des logements disponibles au centre bourg d'Aigurande, quelles autres possibilités ?).

Il pourrait être intéressant de communiquer aux étudiants réalisant leur stage dans l'Indre, la liste des cabinets vacants du territoire et de proposer des rencontres entre eux et les médecins généralistes vacants.

→ **Piste de réflexion 2** : *Trouver des supports et des moyens de diffusion des offres, des services, des activités, des loisirs, etc., que l'on retrouve sur le territoire afin d'obtenir une vision claire de l'aspect attractif du Pays.*

① *Une offre de santé peu visible*

L'offre en matière de santé est peu visible sur le territoire. Les spécialités de la Clinique du Manoir en Berry sont peu connues, tout comme les permanences réalisées au sein du CH de La Châtre par des médecins spécialistes (Attente de précision de la part du CH). Pour mettre en valeur le territoire, il faut avant tout pouvoir mettre en avant ce qui existe et le rendre visible dans un premier temps aux usagers.

Le CH de La Châtre ne bénéficie pas d'un site internet.

② *Des moyens envisageables*

Dans le cadre du plan de revitalisation de l'entreprise FENWAL, spécialisée dans le secteur d'activité de la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire, mise en œuvre autour d'un regroupement d'entreprises, des acteurs du territoire participent à des forums ou des salons professionnels pour présenter le territoire. Il faut savoir que 46% des emplois du territoire concernent les secteurs pharmaceutique et médical. La promotion du territoire par ces salons est donc envisageable.

La promotion du territoire peut être réalisée également dans les forums de santé. (Date ?)

• **OBJECTIF N°2 : FACILITER LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

→ **Piste de réflexion 3** : *Proposer des permanences réalisées par les médecins généralistes du territoire et à l'intention des patients ne disposant plus de médecin traitant ainsi qu'un local pour les accueillir.*

Un local est disponible à la MSP de La Châtre. Il s'agit de l'ancien cabinet de médecin de garde qui n'est plus occupé. Ce cabinet, appartenant à la Communauté de Commune de La Châtre Sainte-Sévère, est

indépendant et équipé. Pour l'achat de matériel supplémentaire, une aide financière de l'ARS pourrait être envisagée (à confirmer ?!)

→ **Piste de réflexion 4** : *Expérimenter le dispositif ASALEE sur le territoire*

Cabinet des médecins de Neuvy St Sépulchre intéressé par ce dispositif (se renseigner de l'avancée du Projet)

• **OBJECTIFS N°3 : DÉVELOPPEMENT DES AIDES ET DES SERVICES**

→ **Piste de réflexion 5** : Développer le transport collectif pour les personnes en situation d'isolement et ne disposant pas de moyens de déplacement.

L'exemple de la commune de Measnes a été donné : un véhicule appartenant à la mairie est utilisé afin de transporter les personnes qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens pour se rendre chez le médecin notamment.

A l'hôpital de La Châtre, un véhicule était auparavant utilisé pour transporter des personnes voulant rendre visite à leur proche (souvent des personnes âgées). Aujourd'hui, ce service n'existe plus car engendrait un coût important.

→ **Piste de réflexion 6** : Mettre en avant l'existence du dispositif « Initiative Santé Indre »

Le dispositif « Initiative Santé Indre » est tout récent puisque ses conventions ont été signées en octobre 2016. Il a pour but d'aider les professionnels de santé à s'installer sur le territoire et à s'intégrer sur le territoire.

Ce dispositif récent est encore peu connu par les professionnels de santé de notre territoire. Concernant les médecins généralistes, ils sont un certain nombre à prendre leur retrait cette année 2017 et sans successeur. Certains font les démarches eux même pour trouver des médecins repreneurs, parfois ce sont les collectivités comme les Communautés de Communes ou les mairies qui entreprennent des démarches d'offres « avantageuses » pour maintenir le service de santé sur leur territoire. Il serait nécessaire aujourd'hui que les partenariats entre les différents partis s'instaurent afin d'élaborer des travaux de groupes plutôt que des travaux individuels qui n'aboutissent pas toujours.

➤ **CONCLUSION**

6 propositions de fiches actions à travailler :

- **Fiche action n°1** : Promouvoir le territoire auprès des facultés de médecine
- **Fiche action n°2** : Rendre visible l'attractivité du Pays de La Châtre en Berry
- **Fiche action n°3** : Mise en place de permanences dédiées aux patients ne disposant plus de médecin traitant
- **Fiche action n°4** : Expérimenter le dispositif ASALEE
- **Fiche action n°5** : Développer le transport collectif pour les personnes en situation d'isolement et dépourvues de moyens de locomotion
- **Fiche action n°6** : Renforcer la place d'Initiative Santé Indre

Prochaine rencontre le :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

A 14H À LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

3 AVENUE GUILLAUME DE MARCILLAT

36 400 LA CHÂTRE